

La Citadelle de Montségur

Au départ de Cucugnan sous les oliviers et les chênes-verts, nous chevaucherons jusqu'à la fabuleuse citadelle de Montségur, symbole de la lutte désespérée des Cathares. Dans un pays de verts pâturages et de grandes forêts, dans des décors chaque jour différents, le sentier cathare nous conduira jusqu'en Ariège. Des villages et des châteaux eux aussi très différents, ceux du Midi et ceux de la Montagne, nous conteront les histoires de ce pays. Le Pays Cathare, malgré sa notoriété, reste une région très sauvage et très peu fréquentée. Elle a su garder, bien au chaud, sa beauté et son âme...

Nuit en gîtes d'étapes et chambres d'hôtes.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée, à Cucugnan (Aude). Pour les cavaliers voyageant en train, un transfert est organisé entre la gare de Perpignan et Cucugnan (30 € A/R). Pour les cavaliers se rendant à Cucugnan en voiture, nous conseillons d'arriver en milieu de journée pour visiter ce charmant village et son château médiéval.

Descriptif



Programme



Jour 1 : accueil des cavaliers à la ferme équestre de Cucugnan (11) à partir de 18h. Pour ceux qui arrivent tôt, possibilité de visiter librement le château de Quéribus et le joli village de Cucugnan. Présentation des chevaux, de l'équipe et de la randonnée, repas et nuit dans nos nouveaux hébergements insolites : roulottes anciennes, yourte...

Jour 2 : mise en selle dans la vallée de Cucugnan, parmi les vignes et les oliveraies pour gagner le village de Duilhac, au pied de l'imposante citadelle de Peyrepertuse. Pique-nique au pied du château et visite. L'après-midi, nous nous élevons peu à peu dans le massif sauvage des Hautes-Corbières, pour arriver à Cubières, puis Camps sur Agly et enfin au gîte de la Bastide, au pied du fameux pech de Bugarach.



Jour 3 : après une montée ardue, nous accédons au plateau de Malabrac pour un beau galop dans les pâtures. Nous traversons le hameau fantôme de Malabrac, pour gagner le col de Saint-Louis. De grandes pistes à travers l'ancienne forêt royale des Fanges nous mènent à Quillan. Soirée au restaurant dans ce joli bourg au bord de l'Aude et nuit en gîte.

Jour 4 : nous quittons Quillan par le GR367 par Ginolès et un très beau sentier en sous-bois jusqu'à Coudons. Nouveau changement de décor dans la plaine de Puivert : qui n'a jamais rêvé de franchir à cheval le pont-levis d'un château et d'attacher sa monture dans la vaste cour intérieure à l'ombre des remparts ? Cette fantaisie vous sera offerte au château de Puivert. Nuit au village de Puivert chez Michel et Françoise, artisans-créateurs de marionnettes.

Jour 5 : des paysages très variés agrémentent cette journée : la forêt de Picaussel, le plateau de Sault et ses grands galops, des panoramas sur Lavelanet et le pog de Montségur et enfin Comus, village typique aux portes de l'Ariège.

Jour 6 : une petite journée pleines de sensations dans les gorges très encaissées de la Frau, la grande montée du Pelay, où nos petits chevaux vont encore nous montrer leur courage et enfin, Montségur, haut-lieu et symbole de la religion cathare qui, du haut de son rocher, défia l'envahisseur durant des années avant de finir tragiquement... Visite du château. Transfert en véhicule vers Cucugnan. Soirée et repas à la ferme équestre.

Jour 7 : petit-déjeuner et fin de cette belle aventure. Départ des cavaliers, transfert possible vers Perpignan.



Départ	Retour	Prix
5.05.2019	11.05.2019	965 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante. Nuits en gîtes d'étapes, dortoirs collectifs. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance. Certaines étapes peuvent éventuellement se réaliser en autonomie complète, avec un cheval ou une mule de bât.

Bagages

Un sac de voyage souple limité à 20 kg. Paquetage conseillé : un sac de couchage, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

En pays cathare, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : avril 7-16°, mai 11-20°, juin 14-24°, juillet 17-27°, août 17-27°, septembre 14-23°, octobre 10-18°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, tous les hébergements en gîtes, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'au départ de la randonnée dans l'Aude, les transferts A/R entre la gare de Perpignan et Cucugnan (30 € A/R), l'assurance multi-risques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 2 cavaliers.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers étant déjà assurés (carte de crédit, assurance multirisques, licence FFE, etc.), il suffit de nous en communiquer les coordonnées. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

